Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2019 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

I&W

**Société civile immobilière
au capital de 280 000 euros
Siège social
3 rue du Rosoir 21000 DIJON
804 155 679 RCS DIJON**

Le 21/02/2020, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 3 rue du Rosoir, 21000 DIJON au 7 - 11 - 13 rue Paulin Daure, 81200 MAZAMET à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CASTRES. Pour avis, La Gérance

AL211326683

MODIFICATION DE CAPITAL

CABINET AP PATRIMOINE

Société à responsabilité limitée au capital de 42 000 euros 67, Avenue Victor Hugo 21000 DIJON 498 218 510 RCS DIJON Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2019, le capital social a été augmenté de 58.100€ par incorporation de réserves et par élévation du nominal des parts de 60 € à 143 € pour le porter à 100.100 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis

AL211326768

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
**4, rue Jeanne Barret,
21000 Dijon**

CFMB

**Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12, place du Théâtre -
21000 DIJON
RCS DIJON 822 615 720**

Avis
Aux termes des décisions du 18/03/2020, l'associé unique a décidé la réalisation d'une réduction du capital social non motivée par des pertes d'un montant de 100 euros, pour le porter de la somme de 1000 euros à la somme de 900 euros, ce par voie d'annulation d'actions. Le PV des décisions de l'associé unique sera déposé au GTC de DIJON à l'issue du présent avis. Le Président.

AL211326798

MODIFICATION DE STATUTS

SKLADANA

**SARL au capital de 75.000 euros
Siège social : 2, rue du Canal
21150 MARIGNY-LE-CAHOUËT
RCS DIJON 493 678 882**

AVIS DE TRANSFORMATION
Par assemblée du 28/02/2020, les associés ont décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 75.000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : La cession d'actions par l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, toute cession au profit de tiers, sauf dévolution successorale, est soumise à agrément des associés statuant à la majorité des voix des associés ayant droit de vote.
Eric SKLADANA, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société et a été désigné Président de la Société sous sa nouvelle forme.
Pour avis

AL211326749

GAEC DES CHAVANAS

**Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun -
Au capital de 72 809,65 euros -
Siège social : 30 rue de la Résistance -
21470 BRAZEY EN PLAINE -
RCS DIJON 378 424 360**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 1er février 2020, la collectivité des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL au 1er février 2020, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet de la Société a été préalablement modifié. Il devient désormais : « l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime ». Son siège social et sa durée ne sont pas modifiés. Sa dénomination sociale devient : « EARL DES CHAVANAS » en lieu et place de « G.A.E.C. DES CHAVANAS ». Le capital social reste fixé à 72 809,65 euros, divisé en 4 776 parts sociales de 15,2449 euros chacune. La Gérance reste assurée par MM. Frédéric et Jean-Michel FEVRE, déjà gérants. Pour avis - La Gérance.

AL211326790

ETABLISSEMENTS VERGY-INDUSTRIES

Avis de modifications
Société par actions Simplifiée au capital de 5 404 230 € Siège Social : 17 rue Marguerite Yourcenar – 21000 DIJON RCS DIJON 353 107 931 L'assemblée générale ordinaire du 24 février 2020 a, à compter du même jour : - Pris acte de la décision de Monsieur Jean-Michel BLOCH de mettre fin à ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire ; - Décidé de nommer en remplacement son Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Thierry CARLES ; - Décidé de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant le Cabinet Audit Associé Méditerranée, dont le siège est 67 route de Béziers – 34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Le Président

AL211326796

SARL PHILIPPE DELAGRANGE

Aux termes du procès-verbal en date du 1er mai 2012, il résulte que la collectivité des associés de la société SARL PHILIPPE DELAGRANGE, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros, dont le siège est à BEAUNE (21200) - 1, rue Saint-Rollin, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 341 303 667, a décidé de proroger de 99 ans la durée de la société, soit jusqu'au 2 juin 2111. En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :
- Ancienne mention : 25 ans jusqu'au 2 juin 2012 ;
- Nouvelle mention : 99 ans jusqu'au 2 juin 2111 ;
Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL211326797

CESSION

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon

CESSION D'ÉLÈMENTS DE FONDS DE COMMERCE

Par acte d'avocats électronique en date du 05/03/2020, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement Dijon 1 le 10/03/2020, dossier 2020 00023215, référence 2104P01 2020 A 01114, la société CARBUFLY, SAS au capital de 2 000 euros, siège social : 42, rue du Point du Jour - 21000 DIJON 793 134 180 RCS DIJON, a cédé à la société T.D - DISTRIBUTION, THEVENIN-DUCROT-DISTRIBUTION, SAS au capital de 18 360 000 euros, siège social : 7, rue du Point du Jour - 21800 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, 352 860 639 RCS DIJON, des éléments isolés du fonds de commerce de détail de carburants et dérivés en magasins spécialisés, situé et exploité au 9, rue de l'Aviation - 21121 DAROIS, identifié sous le numéro SIRET 793 134 180 00025, et ce, moyennant le prix de cession global de 7 000 euros. Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont été fixés à compter du 05/03/2020.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, à la société CARBUFLY, 42, rue du Point du Jour - 21000 DIJON, où domicile a été élu à cet effet. Pour avis.

AL211326785

AVIS DE CESSION DE FONDS

Suivant acte sous seing privé en date à LA CHAPELLE SAINT LUC du 31.01.2020, enregistré au SIE de DIJON le 25.02.2020, Dossier 2020 00018913, référence 2104P01 2020 A00916 la Société HYGIE CONCEPT, société à responsabilité limitée dont le siège est 31 rue du Lavoir - 21910 BARGES immatriculée sous le numéro SIRET 80 567 208 00015
A cédé à la société VALKEA SARL au capital de 851 700 euros, ayant son siège à LA CHAPELLE ST LUC (10300) - 22bis rue Jean Baptiste Colbert, immatriculée 877 690 958 RCS TROYES
La branche d'activité de Vente de produits lessiviels, installation et maintenance de systèmes de distributions automatiques de produits lessiviels dépendant de son fonds de commerce moyennant le prix de 70 000 euros qu'elle exploitait en son siège.
La date d'entrée en jouissance est fixée au 1er.02.2020.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 31 rue du Lavoir 21910 BARGES pour la correspondance et la validité.
Pour avis.

AL211326803

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCM DES DOCTEURS MIRBEY ET GIVRY

**Société Civile de Moyen
au capital de 100 euros
Siège social : 18 Cours Général de Gaulle
21000 DIJON
478 512 122 RCS DIJON**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2019, 1/ Antoine SCHNEIDER, demeurant 81 Rue de Longvic – 21000 DIJON, a été nommé co-Gérant à compter du 31 décembre 2019, en remplacement de Joël MIRBEY demeurant 6 Rue Berbisey -21000 DIJON, démissionnaire. 2/ La dénomination sociale a été modifiée et devient SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS GIVRY ET SCHNEIDER, à compter du 31 décembre 2019. Mention au RCS DIJON.

AL211325380

DISSOLUTION LIQUIDATION

LUC GAUER

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 88T, rue Paul Doumer
21110 GENLIS
753 846 310 RCS DIJON**

Par décision du 31 décembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2019 et sa mise en liquidation. A été nommé Luc GAUER demeurant 88T, rue Paul Doumer – 21110 GENLIS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 88T, rue Paul Doumer - 21110 GENLIS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211326636

LUC GAUER

**Société à responsabilité
limitée en liquidation
au capital de 1.000 euros
Siège social : 88T, rue Paul Doumer
21110 GENLIS
753 846 310 RCS DIJON**

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 janvier 2020, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Luc GAUER demeurant 88T, rue Paul Doumer – 21110 GENLIS et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention au RCS de DIJON.

AL211326637

SCI LES TROPIQUES

**Société civile immobilière
Au capital de 152,45 euros
Siège social
12, rue des Roses
21850 SAINT APOLLINAIRE
380 357 251 RCS DIJON**

Suivant décision collective des associés en date du 19/02/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Jean Luc DESERT demeurant 12, rue des Roses à SAINT APOLLINAIRE (21850) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Le siège de la liquidation est fixé au 12, rue des Roses à SAINT APOLLINAIRE (21850), adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL211326767

SCI LES TROPIQUES

**Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152,45 euros
Siège social
12, rue des Roses
21850 SAINT APOLLINAIRE
380 357 251 RCS DIJON**

Suivant décision collective des associés en date du 24 février 2020, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Jean Luc DESERT demeurant 12, rue des Roses à SAINT APOLLINAIRE (21850) et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis.

AL211326766

AVIS DE CONSTITUTION

O BE WINE

**Société à responsabilité limitée
au capital de 4 000 euros
Siège social : 94 rue de la pièce léger
21160 MARSANNAY LA COTE**

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARSANNAY LA COTE, le 14/02/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : O BE WINE ; Siège social : 94 rue de la pièce léger, 21160 MARSANNAY LA COTE. Objet social : l'activité de traiteur incluant notamment la fabrication de plats préparés à emporter ou à livrer à destination des clients, l'organisation de soirées de dégustation, l'organisation d'actions de formation / de cours de cuisine à destination des adultes, en laboratoire ou en salle dédiée, la fourniture de services de restaurant, organisation de banquets, réceptions clés en main, la location de matériel de cuisine, location de matériel évènementiel, de traiteur et de laboratoire. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 4 000 euros. Gérance : Monsieur Grégory JACQUELIN, demeurant 28 rue André Malraux - 21600 LONGVIC et Monsieur Alain MOREAU, demeurant 14 route de Flacey - 21120 PICHANGES. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.Pour avis-La Gérance

AL211326702

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 01/03/20, forme : SCI, dénomination : DESJUMO, siège social : 13 Place Marie Maignot 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, objet social : acquisition, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers meublés ou non meublés, bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; acquisition de terrains, exploitation et la mise en valeur de ces terrains par l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions qui resteront la propriété de la Société, durée : 99 ans, gérance : M. Thomas DINEL (13 Place Marie Maignot 21700 NUITS-ST-GEORGES) et M. Benoît DINEL (4 Rue du Kronthal 67200 STRASBOURG), cession : agrément en AGE, libre entre associés, dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL211326717

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 11/03/2020 : forme : EARL, dénomination : TARTERET-GIRARDOT, siège : Hameau de la Cour, 615 Rue de la Croix Ferrat 21130 AUXONNE, capital : 221 100 euros, durée : 99 ans, objet : activités correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle, gérance : M. Jean-Pierre GIRARDOT (Hameau de la Cour 664 Rue de la Croix Ferrat 21130 AUXONNE) et M. Ludovic TARTERET (27 Route de Pontailler 21270 PERRIGNY SUR L'OGNON), cession de parts : agrément en AGE et libre entre associés, dépôt légal RCS DIJON. Pour avis

AL211326773

AGIS
**Société d'Avocats
Inter-barreaux**

TAGADA 1706

**Société civile immobilière
au capital de 1.000 €
Siège social : 21 rue de la Combe de Fain,
21370 Velars-sur-Ouche**

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Velars-sur-Ouche (21370) du 16 mars 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TAGADA 1706
Siège social : 21 rue de la Combe de Fain, 21370 Velars-sur-Ouche
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion, l'aliénation et la vente, à titre civil, par tous moyens directs ou indirects (et notamment par voie de construction, échange, apport, location, prise ou mise à bail, prise ou mise en gérance, prise ou mise en jouissance à titre onéreux ou gratuit, souscription, ou autrement), de tous droits et biens immobiliers et accessoirement mobiliers, de toute nature, (et notamment terrains, immeubles ou fractions d'immeuble, bâtis ou non bâtis, et accessoirement, actions, obligations, parts sociales, portefeuilles de valeurs mobilières et placements de capitaux sous toutes formes), et notamment d'une maison à usage d'habitation sise 12 Clos de la Mare, 21380 Savigny-le-Sec.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Bertrand LAMY, demeurant 17 rue des Muriers, 21000 Dijon et Madame Laura MILLET, demeurant 17 rue des Muriers, 21000 Dijon
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211326791

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date à STE MARIE SUR OUCHE du 06/03/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : PIXXL - Siège : 499 rue de Bourgogne, 21410 STE MARIE SUR OUCHE - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 1 500 euros - Objet : acquisition, gestion, administration de tous biens, droits, parts d'intérêt, valeurs mobilières et immobilières et gestion de tous capitaux dont la société pourrait disposer - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre - Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Président : Sylvain RATIE, demeurant 17 rue du 11 Novembre, 21000 DIJON. La Société sera immatriculée au RCS de DIJON. POUR AVIS Le Président

AL211326783

DU PARC-CABINET D'AVOCATS
**4, rue Jeanne Barret,
21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à Dijon du 16/03/2020, il a été constitué une SELARL de Chirurgien-dentiste au capital de 5 000 euros, dénommée Docteur Guillaume BRULE, dont le siège social est situé 31, cours du Parc - 21000 DIJON, qui a pour objet l'exercice commun ou individuel à titre exclusif de la profession de chirurgien-dentiste. M. Guillaume BRULE, demeurant 13, Boulevard Eugène Fyot - 21000 DIJON, assure la gérance sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de Dijon. Pour avis

AL211326788

AVIS DE CONSTITUTION

Acte SSP du 10.03.2020 à DIJON, constitution de la société FS2D - Forme : SCI - Capital : 400 euros - Siège social : 41 C, rue Hoche 21000 DIJON - Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous droits immobiliers ou immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.- Durée : 99 ans - Gérance : Valentin DUPRE (252 Cours Lafayette 69003 LYON) Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les deux-tiers au moins du capital social - Immatriculation RCS DIJON - Pour avis - La Gérance

AL211326789

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé à OUGES en date du 28 février 2020, il a été constitué la société suivante : Dénomination : Le Georges Guynmer Forme : Société à Responsabilité Limitée Siège Social : 1925 rue de l'Aviation – 21600 OUGES Objet : - toutes opérations commerciales se rapportant à l'exploitation de fonds de commerce de restaurant, bar, la préparation et la vente de plats à emporter, - l'activité de traiteur, - et à titre accessoire, l'hébergement pour les pratiquants de parachutisme, Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 9 000 euros. Gérance : Monsieur Pascal GRISOT Demeurant 6 rue du Viseney – 39290 MENOTEY Et Monsieur Pierre-Jean GUERRIERO Demeurant 4 ter rue Jean Baptiste Lallemand Et Monsieur Jean-Charles HUCHETTE Demeurant 273 rue du Centre Marcilleux – 01150 SAINT VULBAS Immatriculation au RCS de DIJON. Pour avis

AL211326795

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP à Dijon, le 3 mars, il a été constitué la Société à Responsabilité Limitée suivante :
Dénomination : OUTRE NUIT
Capital social : 10000 €
Siège : 13 place Bossuet, 21000 Dijon
Objet : Vente au détail et dépôt vente de bijoux et accessoires de mode
Gérant : Madame Camille Dugourd, demeurant 19 rue Vannerie, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Immatriculation : RCS de DIJON

AL211326804

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP à Dijon, le 5 mars, il a été constitué la Société Civile Immobilière suivante :
Dénomination : SCI CAMCAT
Capital social : 5000€
Siège : 13 place Bossuet, 21000 Dijon
Objet : Acquisition et gestion de biens immobiliers
Gérant : Madame Camille Dugourd, demeurant 19 rue Vannerie, 21000 Dijon
Durée : 99 ans
Immatriculation : RCS de DIJON

AL211326805

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 42

NIÈVRE

NOMINATION

FMB

**Société par actions simplifiée
Au capital de 248.950 euros
Siège social : Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL
B 571 880 012 RCS NEVERS**

Suivant délibération de l'associé unique en date du 28 février 2020, Monsieur Jean-Marie ARNAL, demeurant 18 Route de Landerneau, 29590 LE FAOU, a été nommé en qualité de représentant permanent de SFGE, Président de la Société FMB, aux lieu et place de Monsieur Jacques TALEC, démissionnaire et ce, à compter du 01 mars 2020.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis,
Le représentant légal

AL581326806

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS JOUGLISE

**Société par actions simplifiée
au capital social de 5 000 euros
Siège social : Lieu-dit Segoule
5 chemin des Merats
58270 Saint Benin d'Azy
RCS NEVERS - 851 791 350**

Suivant AGE du 1er mars 2020, les associés ont décidé de transférer le siège social du Lieu-dit Segoule 5 chemin des Merats 58270 Saint Benin d'Azy au 4 Lotissement Les Petites Brunettes 58340 Cercy La Tour. La présente modification sera déposée au RCS de Nevers. Pour avis, le président

AL581326782

S.C.I. CEBORAH

**SCI au capital de 20.000 €
Siège social
19 CHEMIN DU ROY 27620 Giverny
523 228 526 RCS d'Evreux**

L'AGE du 17/02/2020 a décidé de transférer le siège social de la société 12 Faubourg de Villiers, 58190 Tannay, à compter du 17/02/2020 Objet social : acquisition, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous terrains et de tous immeubles, la construction et la restauration de tous immeubles commerciaux, professionels, d'habitation Durée : expire le 17/06/2109 Radiation au RCS d'Evreux et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL581326799

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL
NEVERS

SARL MARTIN

**SARL au capital de 8 160 euros
porté à 150 450 euros
LES COUTRONS 58500 BILLY SUR OISY
R.C.S. NEVERS 328 244 462**

Assemblée Générale Extraordinaire du 28/02/2020 :
Augmentation de capital social de 142 290 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à 8 160 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 150 450 euros.
La Gérance

AL581326809

CONVOCATION

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE GROUPAMA

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de : Mont Saint Alban, Les Bords de Loire, Bazois et Saint Saulge sont convoqués en assemblée genérérale ordinaire le 9 avril 2020, à 10h00, site de gestion Groupama, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant: approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports du conseil d'administration et de la commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).
Pour le cas où l'assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués à l'assemblée générale

ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL581326790

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE

COMMUNE DE GARCHIZY

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Aliénation partielle du chemin rural dit des Prés de la Fontaine

Par arrêté n° 2020-URBA-017 en date du 21 février 2020, Monsieur le Maire de Garchizy a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour l'aliénation partielle du chemin rural dit des Prés de la Fontaine.

Monsieur GUILLAUMIN Gérard, directeur DDT à la retraite, a été désigné par la mairie de Garchizy en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 23 mars au 6 avril 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie au public.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, un dossier sera déposé en mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à M. le commissaire enquêteur, Mairie de Garchizy, 277 place Maurice Thorez, 58600 GARCHIZY, lequel sera annexé au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie les :

- Lundi 23 mars 2020 de 10h à 12h,

- Lundi 6 avril 2020 de 15h à 17h.

A l'expiration du délai de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre à Monsieur le Maire le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Ledit rapport et ses conclusions pourront être consultés par le public en mairie.

AL581326721

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu **le mardi 5 mai 2020 à 10h30**

Au palais de justice de NEVERS (58), Tribunal Judiciaire,

EN UN SEUL LOT

UNE MAISON D'HABITATION sise à **BONA** (Nièvre)

Lieudit « Le Bourg »

Cadastrée section D numéro 274, lieudit « Le Bourg » pour 2 a 90 ca, comprenant :

Suivant procès-verbal de description dressé le 23 août 2018 par Maître Brice DEVOLF, Huissier de justice à NEVERS (58) :

- Au rez-de-chaussée : cuisine aménagée, pièce principale, salle de bains avec WC,

- Mezzanine aménagée en deux chambres.

Surface : **62,41 M²**.

Un appentis à l'arrière de la maison.

Jardin.

Les lieux sont occupés par le propriétaire.

Cette vente a lieu à la requête du **FONDS COMMUN DE TITRISATION HUGO CREANCES IV**, représentée par sa société de gestion GTI ASSET MANAGEMENT, Société Anonyme de droit français, au capital de 800.000 €, dont le siège social est 29-31 rue Saint Augustin (75002) PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 380 095 083, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, en vertu d'un bordereau de cession de créances en date du 20 juin 2016, conforme aux dispositions du Code Monétaire et financier contenant celles détenues sur le débiteur, ayant pour Avocat, Maître Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de NEVERS.

MISE À PRIX : 15.000 € (QUINZE MILLE EUROS)

« La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement. »

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre de la CARPA

Fait et rédigé à NEVERS, le 10 MARS 2020 par l'Avocat poursuivant,

Signé Maître Isabelle MAUGUERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

À Maître **Isabelle MAUGUERE**, Avocat au Barreau de NEVERS, Membre de la SELARL Isabelle MAUGUERE, 15 rue Gambetta (58) NEVERS, **TEL. 03.86.71.88.55**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

À Maître **Nicolas TAVIEAUX MORO**, Avocat au Barreau de PARIS, Membre de la SELARL **TAVIEAUX MORO - de la SELLE**, 6 rue de Madrid (75008) PARIS, **TEL. 01.47.20.17.48**.

Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS, où le cahier des conditions de vente est déposé (N°RG : 18/00067).

Sur les lieux où une visite sera organisée par Maître Bruno GYS, Huissier de Justice, SELARL QUALIJURIS 58, **le mercredi 29 avril 2020 à 14h**.

Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

AL581326738

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

VENTE

TAXI STEF ET CO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 mars 2020, à Paris, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Never, le 11 mars 2020, numéro d'enregistrement : 2020A329 du 11 mars 2020, dossier 2020 6208 :

Mme Edwige DELARUE, demeurant Entreprise Individuelle, Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, sous le numéro 351791868, Ayant son siège social 1525 avenue de la paix 58600 GARCHIZY .

A vendu à :

M. Stéphane CONDROYER, demeurant Entreprise individuelle enregistrée sous le nom commercial « TAXI STEF ET CO » Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, sous le numéro 502 326 523 Ayant son siège social sis 8 RUE DU RAVELIN - 58000 NEVERS .

Un fonds de commerce de Transports de voyageurs par taxis sis 1525 Avenue de la Paix 58600 Garchizy.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 150.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 6 mars 2020.

Les oppositions seront recues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse suivante 30 Place de la Madeleine Maître Alexandre CANNESON DES ECHEROLLES 75008 Paris pour la validité et la correspondance.

Pour avis.

AL581326802

DISSOLUTION LIQUIDATION

MORVAN NATURE ET SAVEURS

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 15 000 euros
Siège social et Siège de liquidation:
Les Pompons - 58230 SAINT AGNAN
539 049 874 RCS NEVERS

L'assemblée générale du 31/12/2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et prononcé la clôture de la liquidation de la société au 31 décembre 2019. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur.

AL581326722

COSNELEC

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 €
Siège social : 43 Rue de Donzy
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
499 710 515 RCS NEVERS

Avis de dissolution

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2020 la dissolution anticipée de la société à compter du 31 janvier 2020 suivie de sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur Monsieur Patrick BIDOLET, demeurant au 78B Rue de Donzy - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE a qui ont étés conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 43 Rue de Donzy - 58200 COSNE COURS SUR LOIRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS. Pour avis, le liquidateur.

AL581326792

SCI JB-RB

SCI au capital de 1000€
Siège social: ham des Mottes -
58310 St Amand en Puisaye
520 785 395 RCS de Nevers

Le 07/10/19, l'AGE a approuvée les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/10/19

Radiation au RCS de Nevers

AL581326805

FIDUCIAL SOFIRAL

NEVERS

LA BUISSONNIERE HOLDING

SARL au capital de 7 500 euros
66 Bis Route Buissonnière 58500 ARMES
RCS NEVERS 487 664 583

Avis

Assemblée Générale Extraordinaire du 05/02/2020 : Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité au 31.12.2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Liquidateur : M. Dominique DELIN dt 66 Bis Route Buissonnière 58500 ARMES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et continuation des affaires en cours et engagement de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS en annexe au RCS.

La Gérance

AL581326807

FIDUCIAL SOFIRAL

NEVERS

SOCIETE DES PEINTURES CLAMECYCOISES

SAS au capital de 38 500 euros
Zone Industrielle 58500 CLAMECY
RCS NEVERS 377 568 936

Avis

Décision de dissolution 05/02/2020 : la société LA BUISSONNIERE HOLDING, SARL au capital de 7 500 euros, dont le siège social est 66 Bis Route Buissonnière 58500 ARMES, immatriculée RCS de NEVERS sous le numéro 487 664 583 a, en sa qualité d'associée unique de la société SOCIETE DES PEINTURES CLAMECYCOISES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. La cessation d'activité est intervenue le 31.12.2019.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société SOCIETE DES PEINTURES CLAMECYCOISES peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de NEVERS.

Pour avis

AL581326808

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à NEVERS en date du 9/03/2020, il a été constitué une société civile patrimoniale présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCP Dim&Co,

SIEGE SOCIAL : 3 rue Saint Gildard, 58000 NEVERS (Nièvre)

OBJET : La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre, tels que meubles meublants ou véhicules. La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

La vente de ces mêmes biens pour autant qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : Dimitri CONNETABLE, demeurant 3 rue des Fontenilles, 58470 MAGNY-COURS (Nièvre),

ASSOCIE INDEFINIEMENT RESPONSABLE : M. Dimitri CONNETABLE, demeurant 3 rue des Fontenilles, 58470 MAGNY-COURS et M. Michaël FIGUEIRA, demeurant 800 La Vaudelle 45250 BRIARE.

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au RCS de NEVERS

Pour avis, le gérant

AL581326784

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes: FORME : Société civile immobilière DENOMINATION : JPVA SIEGE SOCIAL : 3 Place du 8 Mai 1945 58170 LUZY OBJET : l'acquisition, la construction, l'administration et la gestion, par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers. DUREE : 99 années CAPITAL : 1.000 euros en numéraire GERANCE : Monsieur Philippe ANDRIOT, demeurant à LUZY (58170) 22 Les Loges CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. IMMATRICULATION : au RCS de NEVERS

AL581326801

ANNONCES LÉGALES
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

YONNE

AVIS

SARL ERIMA

Arrêté n°BFC-2020-02-07-006 du 7 février 2020 portant sanctions administratives à l'encontre de la SARL ERIMA, sise à JOIGNY (SIREN 334 862 984)

EXTRAIT

Considérant la nature et la répétition des infractions relevées à l'encontre de l'entreprise de transport de marchandises SARL ERIMA, sise à JOIGNY (YONNE) et suite à l'avis de la commission territoriale des sanctions administratives de Bourgogne-Franche-Comté réunie le 13 décembre 2019, le préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté a prononcé, par arrêté n°BFC-2020-02-07-006 du 7 février 2020, l'immobilisation de trois véhicules de plus de 3,5tonnes pour une durée de trois mois et au retrait temporaire à titre temporaire de cinq copies de la licence de transport communautaire que détient l'entreprise.

Cette décision sanctionne l'accumulation d'infractions commises par cette entreprise, lors de transports de marchandises réalisés entre 2014 et 2019 et pendant lesquelles 58 contraventions de 4° classe, 21 contraventions de 5° classe et 3 délits à l'encontre de cette entreprise ont été constatés notamment pour des faits de non-respect de la réglementation sociale européenne (dépassement de la durée de conduite, prise insuffisante de repos…) et de la réglementation relative au transport de matières dangereuses (non désignation de conseiller à la sécurité, document de transport non conforme…).

AL891327287

NOMINATION

SY

Société Par Actions Simplifiée au capital de 180000 € Siège social : 2 place de la Basilique 89450 VEZELAY 793 906 611 RCS AUXERRE D'un procès verbal de l'assemblée générale du 12 mars 2020, il résulte que Monsieur Yves CHAMPY, demeurant à MONTILLOT (89660) 22 bis des métiers, a été nommé président de la société en remplacement de Monsieur Stéphane LAMURE. Monsieur Stéphane LAMURE, demeurant à AVALLON (89200) 33 route de Lormes, a été nommé directeur général en remplacement de Monsieur Yves CHAMPY. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AUXERRE. Pour avis,le représentant légal.

AL891327291

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI ELYONA

SCI au capital de 1000€. Siège: Les Hauts de Boisserelle Cedex 620, 89110 SAINT AUBIN CHÂTEAU NEUF, 790 100 473 RCS SENS. Le 24/02/2020, le Gérant a transféré le siège au 86 av. de Corzent 74200 THONON LES BAINS. Radiation au RCS de SENS et ré immatriculation au RCS de THONON LES BAINS

AL891327295

LRC - CONSULTANT

SAS - au capital de 2 000 euros - Siège social : Maison 5 - 2 Rue du Fond de la Croix 89140 PONT SUR YONNE - 853 921 674 RCS SENS, par décision de l'associé unique du 17.02.2020, a décidé de transférer le siège social du Maison 5 - 2 Rue du Fond de la Croix, 89140 PONT SUR YONNE au 7, route du Souvenir Français, 70270 TERNUAY-MELAY ET SAINT HILAIRE, à compter du 17.02.2020 et de modifier en conséquence l'article 4des statuts. POUR AVIS Le Président

AL891327297

MODIFICATION DE STATUTS

LDS 89

Par assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la société Cabinet Morize & Associés en date du 18 janvier 2020, les associés ont décidé de modifier la dénomination sociale de la société au profit de la dénomination suivante « LDS 89 » et de modifier l'article 2 des statuts, et, décidé de désigner Monsieur Franck SADOINE né le 23 novembre 1966 à Dijon, domicilié au 30 rue du Centre à Saint Julien (21490), de façon indéterminée, en qualité de Président de la Société, aux lieux et place de Monsieur Eric MORIZE et de Monsieur Jean Yves MAJOT qui ont fait part de leur démission de leurs mandats respectivement de Président et de Directeur Général

AL891326517

SASU ELIF MIRAY

Aux termes des décisions du 09/10/19, l'associé unique de la société SASU ELIF MIRAY, SAS au capital de 300 €, immatriculée au RCS de SENS sous le n°853 845 386, a décidé, à compter du 09/10/19 :

- de transférer le siège social du 45 Boulevard Georges Clémenceau 89100 SENS au 26 Bis rue de la République 10190 ESTISSAC, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

- d'étendre l'objet social à l'activité de restauration rapide sur place et à emporter, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL891327231

SCEA DE GROS MONT

Société civile au capital de 580 000 €. Siège social : Ferme de Gros Mont - 89710 SENAN. 848 932 539 RCS SENS. Aux termes du procès verbal des décisions de l'associé unique du 12 mars 2020, celui-ci a décidé de transformer la Société Civile d'Exploitation Agricole, sans création d'un être moral nouveau, en une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée. À compter du 12 mars 2020, les caractéristiques de la société sont les suivantes : Dénomination sociale : EARL DE GROS MONT. Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L.324-1 et suivants du code rural et par les décrets pris pour leur application. Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime. Capital social : 580 000 €. Siège social : Ferme de Gros Mont - 89710 SENAN. Durée : Jusqu'au 14 mars 2118. Gérant : M. Gérard VAN DER SLIKKE demeurant à SENAN (89710), Ferme de Gros Mont. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. Pour avis, la gérance.

AL891327280

EXPERTISE ET TECHNIQUE COMPTABLES

Société Anonyme
au capital de 1 323 000 euros
Siège social : Place de l'Europe
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
017 151 200 RCS AUXERRE

Modification des dirigeants

Aux termes de la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 14 FEVRIER 2019, il résulte que les mandats de la Société COFIDES-L'AUDIT, co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Philippe JUHEN, co-Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'y a pas lieu de les renouveler.

AL891327281

SERVAIS MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 5 000,00 euros Siège social : Les Savins - 89130 VILLIERS-SAINT-BENOIT Transféré : 11 rue de Sancey - ZI des Vauguillettes n°3 - 89100 SENS 800 957 631 RCS AUXERRE Personne habilitée à engager la société : M. SERVAIS Renaud, gérant domicilié Les Savins - 89130 VILLIERS-SAINT-BENOIT. Aux termes d'une délibération en date du 1er mars 2020, l'associé unique a décidé : - de transférer le siège social qui était Les Savins - 89130 VILLIERS-SAINT-BENOIT au 11 rue de Sancey - ZI des Vauguillettes n°3 - 89100 SENS. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera immatriculée au RCS de SENS et sera radiée du RCS d'AUXERRE. - d'ajouter le sigle SMI à la dénomination sociale de la société. - d'ajouter à l'objet social de la société les activités suivantes : - chaudronnerie, tuyauterie industrielle. - fabrication d'ouvrages métalliques et mécano-soudés. - électricité industrielle. - mécanique générale. Pour avis, le gérant.

AL891327283

SCI LES BUISSONS

société civile immobilière
au capital de 762,25€
siège social :
5 rue des Jardins - 89250 GURGY
342263191 RCS AUXERRE

Avis de modifications

Aux termes d'un acte reçu par Me COLINOT MARTIN, notaire à MONETEAU, le 28/02/2020, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 06/03/2020 doss 2020 00007992 réf 8904P01 2020N00266, il a été constaté à compter du 28/02/2020:

- la démission de M. Alain André Michel DERIAZ, demeurant à GURGY (89250), 5 rue des Jardins, né à CHOUE (44) le 24/08/1944 de sa mission de gérant

- la nomination de Mme Aurélie Denise DERIAZ épouse BERGER, demeurant à GURGY(89250), 11 rue de la Fontaine Lison, née à AUXERRE le 12/06/1977, en qualité de nouveau gérant,

- le transfert de siège social à GURGY (89250), 4 place de l'Eglise.

Les statuts ont été mis à jour.

Le dépôt légal sera effectué au RCS d'AUXERRE.

Pour insertion

Le notaire

AL891327292

CESSION

CESSION DUHAUPAS/BLONDEEL

Maître Solen REMY-GANDON Avocat – Docteur en Droit 4 rue Aristide Briand – 10000 TROYES Tel : 03.25.28.63.05 _ Suivant acte sous seing privé en date à SENS (89) du 06 mars 2020, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AUXERRE (89) le 17/03/2020, dossier 2020/0009269, référence 8904P01 2020 A00699 La SARL DUHAUPAS, Société à Responsabilité Limitée au capital social de 11.966,00 €, dont le siège social est 2E Route Nationale, 89340 CHAMPIGNY, identifiée au SIREN sous le numéro 431 604 917 et immatriculée au RCS de SENS, A CEDE A l'EURL BLONDEEL, Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 3.000,00 €, dont le siège social est à CHAMPIGNY (89340) 13 Rue de Beaumont, identifiée au SIREN sous le numéro 878 826 775 et immatriculée au RCS de SENS, Un Fonds de commerce de VENTE DE PIZZAS A EMPORTER, PLATS ET BOISSONS A EMPORTER ET COMMERCE S'Y RATTACHANT, qu'il possède et exploite, 2E Route Nationale, 89340 CHAMPIGNY, pour lequel le Vendeur est immatriculé au SIREN sous le numéro 431 604 917 et au RCS de SENS (89), moyennant le prix de 60.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 09 mars 2020. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales auprès de Maître Solen REMY-GANDON, Avocat, domicilié 4 Rue Aristide Briand, 4ème étage, 10000 TROYES. Pour avis

AL891327298

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

POULIN PAYSAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
15 Rue de Sormery - BOULAY
89570 NEUVY SAUTOUR
483 625 307 RCS AUXERRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une décision unanime en date du 13 mars 2020, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Jean-François CHARTREL et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Thierry DEVOVE, demeurant Hameau du Grand Champlandry – 89600 SAINT FLORENTIN, pour une durée illimitée, à compter du 13 mars 2020.

Le mandat d'administrateur provisoire de Monsieur Charles-Henri CARBONI prend fin à compter du 13 mars 2020.

AL891327277

S.J.B. Société d'Avocats

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance d'un fonds de commerce « d'entreprise générale d'espaces verts », sis et exploité initialement à NEUVY SAUTOUR (Yonne), 11 route de Sormery et transféré à NEUVY SAUTOUR (Yonne), 15 route de Sormery en date du 26 septembre 2016, consentie par acte sous seing privé en date du 13 janvier 2001 par Monsieur Jean-François CHARTREL, décédé et dans les droits duquel sont venus : - Madame Estelle CHARTREL-MATTESCO née CHARTREL Demeurant 9 Rue du Moulin d'Ecorce – 58000 NEVERS - Monsieur Alex CHARTREL Demeurant 18 Rue des Guillemets – 10000 TROYES - Monsieur Etienne CHARTREL Demeurant Foyer des Boisseaux – 7 Route des Conches – 89470 MONETEAU Co-propriétaires indivis suite à l'acceptation de la succession de leur père, Monsieur Jean-François CHARTREL, en date du 17 février 2020, dudit fonds à : F La Société CHARTREL ENVIRONNEMENT Société par actions simplifiée au capital de 3 850 € Dont le siège social est 15 rue de Sormery – BOULAY – 89570 NEUVY SAUTOUR Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 434 444 683 RCS AUXERRE, a pris fin à la date du 13 MARS 2020. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au siège social de la Société CHARTREL ENVIRONNEMENET, où domicile a été élu à cet effet.

AL891327282

CONTROLE TECHNIQUE TONNERROIS

Suivant acte ssp en date du 29/02/2020 La société CONTROLE TECHNIQUE TONNERROIS, SARL au capital de 7 622.45 €, RCS 383944097 AUXERRE Za Route De Paris 89700 TONNERRE, représentée par RATEAU Thierry a donné en location gérance à la société STAR CONTRÔLE AUTO, SARL unipersonnelle au capital de 5 000.00€, RCS 812322113 AUXERRE Za Route De Paris 89700 TONNERRE, représentée par MASSOL TEDDY, un fonds de commerce de Centre de Contrôle Technique Automobile sis et exploité au Za Route De Paris 89700 TONNERRE, pour une durée allant du 02/03/2020 au 30/06/2020 renouvelable par tacite reconduction

AL891327296

DISSOLUTION LIQUIDATION

S.C.I. CANDANIE

S.C.I. au Capital de 1 500 Euros
Société en liquidation
2 chemin de Bon Pain
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE
RCS AUXERRE D 484 192 463
(2005 D 00183)

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée des associés réunie en date du 28 février 2020, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au Liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.

Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis : Le Liquidateur,

AL891327213

SCI FAMILIALE DE LA RESIDENCE VALENTINE

SCI au capital de 90000€ Siège social: 5 Rue Des Pres Nanchevres 89450 Saint-pere 804008910 RCS AUXERRE. L'AGE du 15/03/2020 a décidé : la dissolution de la société et sa mise en liquidation. Liquidateur: Maurin Andre, 5, Rue Des Prés Nanchèvres 89450 Saint Pere. Siège de la liquidation au domicile du liquidateur. Dépôt RCS AUXERRE.

AL891327261

SCI FAMILIALE DE LA RESIDENCE VALENTINE

SCI au capital de 90000€ Siège social: 5 Rue Des Pres Nanchevres 89450 Saint-pere 804008910 RCS AUXERRE. L'AGE du 15/03/2020 a décidé : d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation. Dépôt RCS AUXERRE.

AL891327262

SARL GET READY

SARL à capital variable
En liquidation au capital de 5 000 €
Siège social : 1 av haussmann
89000 AUXERRE
RCS d'AUXERRE 791 317 720

L'assemblée d'associés du 01/03/2020 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 01/03/2020.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL891327286

SCI DES JARDINS

Siège social : SEIGNELAY (89250),
22 rue Darlot
Capital : 36587,76€
387 867 757 RCS AUXERRE

Par assemblée en date du 3 mars 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 3 mars 2020, et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur François BROYON, gérant de la société, demeurant à SEIGNELAY (89250), 2 rue de la Villechère, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation dans les conditions fixées aux statuts. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE. Pour avis, Le liquidateur.

AL891327288

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 26/01/2020, il a été constitué la SCI dénommée PECHERY IMMO.Siège social : 8 rue des vergers 89660 Montillot. Capital : 1000€.Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance : M. Sylvain David PECHERY, 8 rue des vergers 89660 Montillot. ; M. Mikaël Vincent PECHERY, 35 grande rue 89660 Brosses. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de AUXERRE.

AL891326801

Etude de Maître Sylvie HURET-FERRAND
Notaire à Auxerre (Yonne)
5, rue Marcelin Berthelot

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sylvie HURET-FERRAND, Notaire à AUXERRE (89), le 16 mars 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LARBR DE DAMAS.

Le siège social est fixé à : AUXERRE (89), 35 avenue de Grattery.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Riad KHATAB, demeurant à AUXERRE (89), 35 avenue de Grattery.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.

Pour avis

Le notaire.

AL891327278

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Caroline LAMBERT, notaire à JOIGNY (89300), 33 Avenue Gambetta, en date du 12 mars 2020

Dénomination : SCI MA-MI.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 9 rue de la Liberté, 89400 Epineau les voves.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, la rénovation, l'aménagement, l'administration, la location et l'aliénation à titre non habituel de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1.500 euros

Montant des apports en numéraire : 1.500 euros.

Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Madame Sophie Sylviane Marie-Claude MALLET-MICHEL, demeurant 9 rue de la Liberté, 89400 Epineau les voves

La société sera immatriculée au RCS de SENS. Pour avis.

AL891327279

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/03/2020, il a été constitué une SAS dénommée :

SAS ECIBAT

Siège social : 1 Grande rue, 89210 ESNON

Capital : 2.000€

Objet : Entreprise générale de couverture, étanchéité, isolation et bardage

Président : M. HAMADI BOUCHNAK, 1 Grande rue, 89210 ESNON.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL891327284

AVIS DE CONSTITUTION

Pierre Guillet Avocat au barreau de Bourges ancien conseil juridique 51, rue des Pieds Blancs 18230 SAINT DOULCHARD tél. : 02 48 70 95 81 Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 mars 2020, il a été constitué la Société Civile Immobilière dénommée AG GAMBETTA, dont les caractéristiques sont les suivantes : Capital : 5.000€, apportés exclusivement en numéraires. Siège social : 6 avenue Gambetta 89000 AUXERRE. Objet : la constitution et la gestion d'un patrimoine immobilier, l'acquisition par tous moyens de terrains, bâtiments ou biens et leur exploitation par voie de bail, location ou autrement. Gérant : Monsieur Vincent GRACIA, domicilié 33 boulevard Vauban 89000 AUXERRE. Durée : 99 années. Cession de parts : soumises dans tous les cas au consentement de l'unanimité des associés. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AUXERRE. Pour insertion, Maître Pierre GUILLET avocat spécialement mandaté

AL891327285

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2020, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole. Dénomination sociale : SCEA DRIAT. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Capital social : 1 000 €. Siège social : 7 rue Carnot - 89100 MALAY LE GRAND. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire : 1 000 €. Gérant : M. Fabrice PIERARD, demeurant 6 rue de Courmononcle, 10160 PAISY-COSDON. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne). Pour avis et mention, un fondateur.

AL891327289

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er mars 2020, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Viticole. Dénomination sociale : FAMILLE GILET. Forme : Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application. Objet : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, et tout particulièrement une activité viticole et cidricole. Capital social : 2 000 euros. Siège social : 1 Grande Rue - 89440 PRÉCY LE SEC. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Apports: Apport de numéraire pour un montant de 2 000 euros. Gérants : M. Damien GILET, demeurant 1 Grande Rue, 89440 PRÉCY LE SEC et Mme Louise GILET, demeurant 1 place du Général de Gaulle, 89200 AVALLON. Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, sauf les cessions entre associés qui sont libres. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne). Pour avis et mention, un fondateur.

AL891327293

Maître Fabienne Race
Notaire
à Auxerre (Yonne)
22, rue du Puits des Dames

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 14/02/2020, enregistré au SPFE AUXERRE le 21/02/2020 dossier 2020 0006374 réf 8904P01 2020 N 00218, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Raison sociale : VIGNOBLES DES 2 VALLEES

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : SAINT BRIS LE VINEUX (89530) 5 rue des Coteaux

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger Négoce de vins, alcools et spiritueux - achat de raisin à des vignerons et vinification de celui-ci - achat, élevage et vente de vins en vrac ou en bouteilles (négociant vinificateur).achat de vin, mouts et raisins, transformation et commerce de vin achat revente de produits agro alimentaires. L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Président : Monsieur Clément LAVALLEE demeurant à SAINT BRIS LE VINEUX (89530) 9 rue Charles de Gaulle et Madame EL ZEENNI Caroline née LAVALLEE demeurant à AUXERRE (89000) 17 rue Bobillot

Clause d' Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles uniquement entre actionnaires.

Durée de la société 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE (89000)

Pour avis

AL891327294

bulletin d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :

TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT,

VOUS BÉNÉFICIEZ D'UN **ACCÈS ILLIMITÉ**

AU SITE agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ◯ Bovins viande
- ◯ Grandes cultures
- ◯ Lait élevage
- ◯ Porcs
- ◯ Vigne
- ◯ Volailles
- ◯ Fruits & légumes
- ◯ Pâtre
- ◯ Chèvre

Terres de Bourgogne

Je m'abonne pour 1 an 110 €

Je m'abonne pour 2 ans 200 €

+ 1 revue Réussir de mon choix*

- ◯ pour 1 an 50 €
- ◯ pour 2 ans 100 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

◯ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

◯ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

◯ Je règle € par carte bancaire N° __/__/__/__

date d'expiration: __/__

SIGNATURE